

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LUNDI, LE 10 SEPTEMBRE 2018 À 20 HEURES AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE JEAN-GUY-POIRIER.**

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Pier-Olivier Bujold, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

Est absente : La conseillère Annie Lévesque

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2018-09-10-01 Ouverture de la séance

2018-09-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que l'ordre du jour soit adopté.

2018-09-10-03 Lecture et adoption du dernier procès-verbal

Après lecture, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2018 soit adopté.

2018-09-10-04 Liste des déboursés du mois d'août

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Dial Lepage, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que cette liste au montant de 114 347,24 \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2018-09-10-05 Correspondance (dons)

Monsieur le maire procède à la lecture des lettres de remerciements reçues.

**2018-09-10-06 Adoption du Règlement 461-18
Concernant l'obligation d'installer une soupape de
sureté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble
desservi par le service d'égout municipal**

ATTENDU l'avis de motion préalablement donné à cet effet et de l'étude de son contenu par le Conseil;

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que le Règlement 461-18 soit adopté.

**2018-09-10-07 Avis de motion – Règlement 462-18
Modifiant le Règlement numéro 401-12, relatif au code
d'éthique et de déontologie des employés de la
municipalité de Saint-Siméon**

Le conseiller Richard Bourdages donne avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement 462-18, modifiant le Règlement numéro 401-12, relatif au code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Siméon.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance.

2018-09-10-08 Demande d'aide financière pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal – Centre de formation en sécurité incendie

CONSIDÉRANT le projet de « Centre de formation en matière de sécurité incendie – Baie-des-Chaleurs » initié par la MRC de Bonaventure;

CONSIDÉRANT la résolution 2018-06-106 adoptée par le conseil des maires de la MRC de Bonaventure lors de la séance régulière du 13 juin 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Siméon souhaite promouvoir la formation continue des pompiers sur le territoire de la MRC de Bonaventure afin de répondre adéquatement aux exigences de la Loi sur la sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que la municipalité de Saint-Siméon mandate la MRC de Bonaventure à déposer pour et en son nom une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme de mise en commun d'équipements, d'infrastructures, et de services ou d'activités en milieu municipal » pour le projet de centre de formation en matière de sécurité incendie Baie-des-Chaleurs.

2018-09-10-09 Financement municipal – mandat au ministre des Finances

ATTENDU QUE conformément à l'article 1065 du Code municipal aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

**2018-09-10-10 Demande d'aide financière
Fonds de Développement des Territoires – volet festivals et événements**

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil),

QUE la Municipalité de Saint-Siméon dépose une demande d'aide financière de 5 000 \$ à la MRC de Bonaventure dans le cadre du volet festivals et événements du Fonds de Développement des Territoires

QUE la Municipalité s'engage à contribuer financièrement pour un montant de 5 000 \$;

QUE la Municipalité désigne madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour agir à titre de signataire pour cette demande.

2018-09-10-11 Rivière Saint-Siméon

Monsieur le maire, Denis Gauthier, informe les personnes présentes que les résultats des tests effectués dans la rivière Saint-Siméon sont tous en dessous des normes gouvernementales.

2018-09-10-12 Autres sujets

Aucun autre sujet traité.

2018-09-10-13 Période de questions

Les commentaires et questionnements soulevés concernent les travaux projetés de la rue Bélanger, le développement Richard et le centre Plein Air.

Une dizaine de personnes étaient présentes.

2018-09-10-14 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Stéphane-Alexandre Blais propose la levée de la séance, il est 20 h 55.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale